

République française
COTE D'OR
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2022-22

SEANCE DU 16 JUIN 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation

09/06/2022

Date d'affichage

17/06/2022

Le 16 juin 2022 à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Étaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, ~~LUCOTTE Jean-Marc~~, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, ~~CHARREAU Samuel~~, DESBOIS Charline, ~~DUVEAU Anthony~~, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, ~~MENETRIER Adrien~~, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan,

Procuration :

Absents : DUVEAU Anthony, LUCOTTE Jean-Marc, CHARREAU Samuel et MENETRIER Adrien.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : MORTIER Céline

OBJET : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CHAPELLE DE PANTHIER

Monsieur le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal que les travaux de la rénovation des intérieurs de la chapelle de Panthier sont bien avancés mais qu'il convient de prendre plusieurs décisions.

Lors de la rénovation il a été remarqué des travaux supplémentaires absolument obligatoires pour la bonne conservation dans le temps des travaux réalisés :

- réfection des 4 descentes des eaux pluviales,
- passage d'un égrenage et brossage des pierres avant la pose des badigeons ,
- confection de saignées avec trous d'évacuation des eaux vers l'extérieur pour les 6 vitraux.

La société BHF a présenté un devis de 4 248€ HT pour ces travaux.

Pour l'exécution des travaux, les bancs ont été démontés en 4 parties, dont une partie a été amenée en atelier afin d'établir un état sanitaire précis.

Les montants verticaux des bancs sont assemblés sur une sablière par des assemblages à tenons, des mortaises et chevillés. Il se trouve que la sablière côté mur est pourrie par l'humidité.

Afin de garantir la bonne tenue dans le temps de ces bancs, cette sablière doit être démontée et refaite à l'identique en tenant compte des assemblages originels.

En outre les panneaux verticaux ont également été abimés et doivent être restitués.

La société BHF a présenté un devis de 18 106€ HT auquel il faut appliquer une moins-value à son marché de base de 6365€. La dépense supplémentaire est donc de 11 741€ par rapport au devis signé.

Monsieur le maire pense qu'il faut profiter de ces travaux pour créer une porte à l'arrière de la chapelle au niveau de la sacristie qui serait de plein pied. Cela permettrait à certaines personnes d'éviter les marches situées à l'entrée de la chapelle et pourrait permettre d'avoir une deuxième sortie.

La société BHF a présenté un devis de 5 781€ pour la réalisation cette porte

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions exposées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés ;

- APPROUVE les travaux complémentaires présentés ci-dessus pour la Chapelle de Panthier ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis proposés par l'entreprise BHF, titulaire du marché.

Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT

